Image not found or type unknown

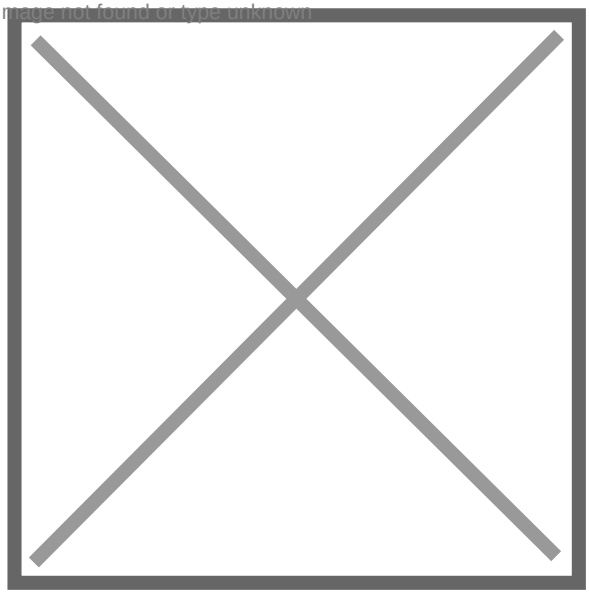

Escroquerie par la société numéricable

Par **satanette_old**, le **20/12/2007** à **10:54**

deux démarcheur sont venus à mon domicile pour me proposer un contrat pour le cablage télévision internet et téléphonie. ILS MONT DIS QUE LA PREMIERE FACTURE s'éléverai à 100euros.hors ma facture s'élève à 229euros! par ailleurs depuis le 6 novembre date de mon contrat je viens juste d'avoir mon téléphone alors que je l'ai est relancé depuis le début.les démarcheurs m'ont dis que je pouvais annulé mon contrat dans les quatres mois qui suivent ma signature.hier j'ai voulu rompre mon contrat auprès de la société ,ils ont refusé en me disant que j'avais signé pour douze mois. j 'ai été abusé par ces démarcheurs.j 'ai quatres enfants et je ne vis qu'avec les allocations familliales car je ne peux travailler suite a une maladie.d'autre part ils m'ont menti sur le nom de cette société qui en voyant ma facture ne s'appelle pas numéricable mais noos!je viens sollicité votre aide d' urgence car je ne saispas quoi faire.j' ai voulu dépoé une plainte au commissariat ce matin ils m'ont dit qu'il ne pouvait rien faire car celà relevait d'un litige commercial.Alors que dois-je faire ? Merçi de votre compréhension.ou puis-je déposer une plainte afin d'etre entendu?malgré l'escroquerie dont j' ai été victime dois-je quand meme payer cette facture? par quel moyen je peux annulé ce contrat et ou je dois m' adresser ?Aidez moi dans cette démarche s'il vous plait.je ne sais plus quoi faire pour trouver la soution a ce problème

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés